



CONSEIL COMMUNAL DE GOUMOËNS

Procès-verbal No 11 - séance du 13 décembre 2023

Présidence : M. Philippe Duperrex

Le Conseil communal s'est réuni sur demande de la Municipalité avec l'ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Communications des délégués aux Associations intercommunales (AIAE – ASET – ASIRE- EFAJE et SIEGO)
7. **Préavis municipal n° 07/2023** relatif au budget 2024
 - a) Rapport de la commission des finances
8. Propositions individuelles
9. Divers.

M. Philippe Duperrex, Président, ouvre la séance à 20h15, en souhaitant la bienvenue à chacun ainsi qu'à la boursière, Mme Anne Blaser Michaud, présente pour les budgets.

Le délai minimum de convocation a été respecté.

Le Président passe la parole à la secrétaire pour le point 1) de l'ordre du jour :

1. Appel

Madame Stéphanie Masala, Messieurs Bernard Bezençon, Jean-Charles Bollini, Claude Risch et Roger Turin, se sont excusés. Le quorum est atteint.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ne suscite aucune remarque, il est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023

Chaque membre a reçu le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023 par courrier électronique. La discussion est ouverte. Le procès-verbal est accepté avec 4 abstentions. Les remerciements sont adressés à la secrétaire.

4. Communications du Bureau

Le Président informe qu'une séance d'information donnée par l'Etat de Vaud sur le nouveau système comptable MCH2 aura lieu le 31.01.2024 à Echallens. L'information a été transmise aux commissions concernées respectivement la COFIN et la COGEST. Le délai d'inscription est fixé au 15.12.2023.

En date du 22 octobre et du 12 novembre 2023 ont eu lieu les dépouillements des votations fédérales. Le Président remercie les personnes du Conseil communal présentes.

N'oubliez pas de remettre vos décomptes d'heures 2023 à la boursière d'ici au vendredi 15.12.2023.

Il n'y a pas de remarque, ni de question. Le Président propose de passer au point suivant :

5. Communications de la Municipalité

M. Philippe Jamain :

- La Municipalité a dû se prononcer sur la nouvelle loi cantonale sur l'énergie (LVLEne), les objectifs du Conseil d'Etat sont notamment l'élimination des énergies fossiles d'ici 2035. Cette nouvelle est inquiétante et M. Jamain souligne que ces mesures concernent autant les communes que les citoyens.
- La mise à l'enquête publique sur l'EMS Fondation des Châteaux à Goumoens a débuté. Les Plans sont à disposition au Greffe pour consultation ainsi que sur le site internet.
- M. Marc Dumartheray est absent pour des raisons professionnelles et s'en excuse.

M. Laurent Vulliamy :

- Réseau d'eau potable : les travaux vont débuter d'ici fin février début du mois de mars 2024 au chemin Pré de la Caille ainsi qu'au chemin des Craux. Les entreprises intervenantes ont dû décaler la planification de ces travaux. Une garantie sur le prix a été demandée.
- Suite aux travaux réalisés au chemin Pré de Cure, des fissures ont été détectées. Affaire à suivre.
- Réseau d'eau sous pression : afin d'évaluer l'état du réseau, l'entreprise Von Roll interviendra dans la détection de recherches de fuites.
- ASET : pas d'accord au sujet d'une parcelle entre la commune d'Echallens et les concernés. Les bureaux d'ingénieurs continuent à travailler sur le projet.
- Les rumeurs concernant les éventuels tracés de conduites sont infondées.

- SIEGO, accès à la station d'épuration : les abords du chemin d'Oulens se sont affaissés dû aux intempéries.
- Informe qu'environ 360 m³ d'eau au quotidien est traitée à la STEP, le constat de la météo de ces derniers mois a fait multiplier par 6 le nombre de m³ d'eau traitée actuellement.
- Centre de tri : proposition de remplacer le petit chalet afin de modifier la prise en charge des déchets. Il n'est pas conforme au niveau de la gestion des produits toxiques.

M. Benjamin Jaquier :

- Informe que le poste de préposé RLVCR est repourvu. Monsieur Christophe Dupuis est en fonction depuis le 01.12.2023, il est également répondant sécurité du village. Le poste de patrouilleur scolaire reste libre à ce jour. Il sera remis au concours pour l'été 2024.
- ASIRE : le budget 2024 est accepté.

M. Michel Vuerchoz :

- Informe de la fenêtre de l'Avent de la Commune le jeudi 14.12.2023 à la salle polyvalente et récupérer votre sapin de Noël commandé.

6. Communications des délégués aux associations intercommunales

EFAJE : RAS

ASIRE : RAS

SIEGO : RAS

ASET : RAS

AIAE : Monsieur Rémy Favre informe que le budget 2024 de Fr. 1'912'000.-- est accepté. Le prix de l'eau est inchangé, soit Fr. 1.20 le m³ et 1.50 pour la commune de Bavois. Des travaux de rénovation des captages sont prévus en 2024 en dessus des cibleries. Ce dernier point a suscité des discussions entre Messieurs Perusset et Coquelin. La Municipalité tiendra au courant le Conseil Communal des détails sur ces travaux.

7. Préavis municipal n° 07/2023 relatif au budget 2024

a) Rapport de la commission des finances

Chacun a reçu le préavis municipal n° 07/2023 par voie électronique ainsi que le rapport de la COFIN il y a peu.

Le Président passe la parole à M. Vincent Moullet pour la lecture du rapport, celui-ci étant également signé par MM. Jean-Charles Bollini, Sven Helm et Paul Mermoud.

Le budget de fonctionnement présente un total de charges de Fr. 5'614'650.15 et un total des revenus de Fr. 5'380'569.80, laissant ainsi apparaître un excédent de charges de Fr. 234'080.35.

La COFIN estime que les montants attribués aux différents dicastères semblent appropriés à la situation et aux informations connues au moment de l'élaboration du budget.

Elle liste un certain nombre de points et soulève quelques réflexions, notamment que le budget 2024 est dans la continuité du budget 2023.

Le montant disponible pour la Commune pour les charges de fonctionnement se monte à Fr. 271'877,65. L'excédent de charge correspond à la part de la péréquation versée en plus au canton, soit un montant de Fr. 291'249.--. La nouvelle péréquation financière prévue ces prochaines années devrait amener un soulagement financier pour la commune.

Pour conclure, la COFIN propose au Conseil communal d'accepter le budget 2024, tel que présenté.

Le Président remercie les membres de la COFIN pour leur analyse et ouvre la discussion. La parole n'étant plus demandée, le Président propose de passer au vote. Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité. Le Président remercie la Municipalité et la COFIN pour la clarté des documents mis à disposition des conseillers.

8. Propositions individuelles

Ce point tombe faute de matière.

9. Divers

Mme Anne-Marie Romanens demande des nouvelles concernant la pose de caméras de surveillance dans le parking souterrain.

Le Municipal Benjamin Jaquier informe que la pose du système de surveillance s'effectuera dans courant de l'hiver 2024.

M. Cyril Bezençon suggère de publier le calendrier des fenêtres de l'Avent dans le tout ménage et non pas uniquement sur le site internet de la Commune. De plus, il demande à la Municipalité d'analyser la possibilité de créer des places de parc au bord de la bande herbeuse en face de la boulangerie.

M. Alexandre Perusset demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de créer un passage piéton au bas de la rue Château-Dessus.

M. Patrick Keller prend la parole et demande que la transmission des rapports des commissions soit effectuée dans un délai raisonnable afin d'avoir le temps de les lire. Le Président précise que la diffusion des rapports aux membres du Conseil Communal n'est pas obligatoire selon l'article 43 du règlement communal.

M. Stany Rochat demande des nouvelles concernant les travaux de la RC 1 entre Goumoens et Echallens. La Municipalité informe que les travaux débuteront dès le mois de mars 2024.

La parole n'étant plus demandée pour d'autres divers, le Président clôt la séance à 21h15.

Le Président :

La Secrétaire :